

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Union Studio sur la commune principale de l'AIOT 366 Chaussée Marcelin Berthelot 59200 Tourcoing.

La référence de votre dossier est A-3-UUQOVVMOO et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 28/07/2023 à 14h05 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur **Service-public.fr**

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **91505846500013**

Raison sociale **SARTEL REVIVAL**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

16 RUE GONESSE

Lesquin

95500 GONESSE

Signataire

Qualité : **Président**

Référent

Fonction : **Directeur de projet immobilier**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Union Studio**

Description des activités :

Projet de construction de studios de productions cinématographiques "Union Studios" au 366, Chaussée Marcelin Berthelot à Tourcoing (59) : Le projet consiste en la réalisation d'un ensemble de bureaux et de studios destinés à la production cinématographique, en lieu et place de l'actuelle friche Caulliez à Tourcoing. Certaines structures de bâtiment existantes seront conservées et réhabilitées, et de nouveaux bâtiments seront construits pour accueillir des studios de cinéma avec tous les services associés pour les productions (ateliers de peinture, tapisserie, menuiserie, métallerie pour la fabrication de décors), un auditorium pour les projections, une cantine pour la restauration du personnel et des visiteurs, des bureaux, des loges ainsi qu'une salle de réception. La phase 1 comprend l'essentiel du projet, dont les démolitions, les constructions neuves, la réhabilitation de deux bâtiments existants et la création de l'accès depuis la rue Armand Carrel. La phase 2 à réaliser ultérieurement comprendra la réhabilitation de bâtiments existants et la création d'un accès depuis la chaussée Marcelin Berthelot.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **366 Chaussée Marcelin Berthelot 59200 Tourcoing**

X : 713193

Y : 7070313

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2410	2410-2	Travail du bois et matériaux combustibles analogues	100 kW	D	Création d'une menuiserie pour effectuer les travaux des décors de cinéma
2940	2940-2-b	Application, cuisson, séchage de vernis, peinture, apprêt, colle, enduit, etc.	Quantité maximale journalière de produits susceptible d'être mise en œuvre 80 kg/j	DC	Utilisation de peinture pour les décors de cinéma

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Milieu naturel (hors forage souterrain) **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **10**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

Les eaux de nettoyages des pinceaux et du matériel pour effectuer les travaux de peintures

L'exutoire des eaux résiduaires :

Sur le réseau collectif avec station d'épuration

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **OUI**

Traitement :

Un bac de décantation des eaux sera prévu dans le local sorbonne

Volume maximum annuel rejeté dans le milieu naturel : **10**

Commentaires sur les rejets d'eaux résiduaires :

2940 Les eaux décantées seront évacuées vers l'assainissement

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **OUI**

Origine et la nature des rejets :

Solvant et autres produits du aux travaux de peinture

Est-il prévu des dispositifs de captation ou de traitements sur site ? **OUI**

Traitement :

Une sorbonne est un système de captage des polluants enveloppant. C'est une enceinte ventilée qui aspire l'air du laboratoire grâce à un ventilateur. Le courant d'air se fait à travers une ouverture de travail réglable. L'air est ensuite extrait et rejeté dans l'atmosphère extérieure. L'enceinte est maintenue en dépression tant que l'équipement est en fonctionnement.

Autres sources :

Néant

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

2410 Mise en place d'un système d'aspiration pour récupérer les poussières de bois afin de les envoyer en filière pour valorisation ou élimination 2940 Récupération des pots de peinture envoyer en filière extérieure pour élimination

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Les moyens pour la défense contre l'incendie sont fait grâce aux 2 bornes incendie interne qui délivre chacune 147 et 120m3/h Les eaux d'incendie seront récoltées via un bassin spéciale de 500m3 qui sera construit en même temps que tout le site

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Non

Nom de l'autorisation ou de la déclaration	Date de dépôt	Organisme en charge de l'instruction
Déclaration de l'étude cas par cas	17/07/2023	Dreal HdF service Eclat

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

Plansituation.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

Planensemble.pdf